



REGLEMENT DE LA SKWAL CUP

LA SKWAL-CUP

1.1 – Description

La Skwal-Cup est l'ensemble des épreuves organisées au sein de l'**Euro Skwal Tour** par l'**Association Européenne de Skwal (AES)**. Elle est constituée de différentes épreuves réparties dans les Alpes françaises et suisses. Les dates et lieux de ces épreuves sont indiqués dans le calendrier de l'AES.

1.2 – Préinscription et inscription

Les préinscriptions sont importantes car elles permettent à l'AES d'organiser et prévoir la logistique sur place. De plus, elles permettent aux participants d'avoir des réductions sur le prix de l'inscription et de s'assurer également un ordre de passage défini par les règles du paragraphe 3.

Les préinscriptions s'effectuent :

- Par mail : contact.aes@free.fr
- Par téléphone : + 33 (0)6 17 57 05 06.

Les préinscriptions sont closes le mercredi précédant l'épreuve concernée à 20H.

Les inscriptions sont effectuées le matin de l'épreuve dans la station concernée. Les lieux et horaires d'inscriptions seront définis pour chaque station.

Les personnes non préinscrites peuvent s'inscrire sur place mais ne bénéficient pas des tarifs préférentiels ni du tirage au sort pour la définition de l'ordre de départ.

Lors de la préinscription ou de l'inscription chaque participant devra mentionner :

Sa nationalité.

Pour les adhérents à l'AES, le numéro de sa carte d'adhérent.

Eventuellement le nom de son équipe, chaque participant pouvant courir dans une équipe ou en individuel (détails sur les équipes : voir paragraphe 6).

Les frais d'inscription sont réglés le matin de l'épreuve lors de l'inscription.

1.3 – Sécurité

131. Sécurité personnelle

Pour des raisons évidentes de sécurité, le port du casque est obligatoire pour toutes les épreuves organisées par l'AES. Les concurrents sans casque ne seront pas autorisés à participer aux épreuves.

Le port du leash (sangle de sécurité) est fortement conseillé par l'AES.

Attention, certaines stations imposent le port du leash.

132. Sécurité du parcours

Pour des raisons de sécurité, la distance entre le plumeau marquant le point de virage et la porte est au minimum de 1.50 m.

La première porte sera placée dans l'axe du portillon de départ afin que les concurrents puissent prendre de la vitesse en début de parcours.

L'AES ne pourra être tenu responsable d'aucune façon en cas de chute d'un concurrent, à moins que la responsabilité de l'installation ne soit clairement mise en cause.

CLASSEMENT ET POINTS

2.1 – Classement de la Skwal Cup

Pour chaque épreuve les 50 premiers coureurs marquent des points selon le tableau ci-dessous. L'attribution des points pour la Skwal Cup s'effectue selon le classement mixte.

Le cumul de ces points permet d'établir le classement général par catégorie (Homme/Femme) et par équipe.

Ces classements sont disponibles par consultation du site internet de l'AES (www.skwal.eu) ou sur demande (par mail : contact.aes@free.fr / ou téléphone : + 33 (0)6 17 57 05 06)

Les concurrents (homme / femme / équipe) ayant cumulé le plus de point durant la Skwal-Cup seront désignés "Vainqueurs de la Skwal-Cup" et recevront le trophée "Skwal-Cup" correspondant.

Ces trophées sont remis en jeu chaque saison et sont remportés définitivement par le 1^{er} concurrent (homme / femme / équipe) à le gagner trois fois consécutivement.

Dans le cas des équipes, au moins un des membres de l'équipe doit avoir participé aux trois saisons.

NB : pour les détails du classement par équipe voir paragraphe 6.

2.2 – Attribution des points en fonction du classement par épreuves

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Points	100	90	80	75	70	65	61	57	54	51	49	47	45	43	41

Place	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Points	39	37	35	33	31	30	29	28	27	26	25	24	23	22	21

Place	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45
Points	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6

Place	46	47	48	49	50										
Points	5	4	3	2	1										

2.3 – Modalités en cas d'égalité de points entre plusieurs participants en fin de championnat :

En cas d'égalité de points entre plusieurs concurrents en fin de championnat, le plus grand nombre d'épreuves courues est pris en compte.

Exemple :

Épreuves	Nb points coureur A	Nb points coureur B
1	80	90

2	75	100
3	65	90
4	75	80
5	65	/
Total	360	360

A et B ont le même nombre de points.

A a participé à 5 épreuves, B a participé à 4 épreuves.

A est donc devant B au classement général.

2.4 – En cas d'égalité après l'application de la règle 2.3

Dans ce cas, le meilleur résultat est pris en compte.

Exemple :

Épreuves	Concurrent A		Concurrent B	
	Place	Points	Place	Points
1	1 ^{ère}	100	2 ^{ème}	90
2	3 ^{ème}	80	4 ^{ème}	75
3	4 ^{ème}	75	2 ^{ème}	90
4	3 ^{ème}	80	2 ^{ème}	90
5	2 ^{ème}	90	3 ^{ème}	80
Total des points	425		425	

A et B ont le même nombre de points et ont participé au même nombre d'épreuves.

Meilleur résultat du concurrent A : 1^{ère} place.

Meilleur résultat du concurrent B : 2nde place.

A est donc devant B au classement général.

2.5 – En cas d'égalité après l'application de la règle 2.4

Dans ce cas, le nombre de meilleur résultat est pris en compte.

Exemple :

Épreuves	Concurrent A		Concurrent B	
	Place	Points	Place	Points
1	1 ^{ère}	100	2 ^{ème}	90
2	2 ^{ème}	90	1 ^{ère}	100
3	1 ^{ère}	100	2 ^{ème}	90
4	3 ^{ème}	80	1 ^{ère}	100
5	1 ^{ère}	100	2 ^{ème}	90
Total des points	470		470	

A et B ont le même nombre de points et ont participé au même nombre d'épreuves.

Meilleur résultat du concurrent A : 1^{ère} place / 3 fois.

Meilleur résultat du concurrent B : 1^{ère} place / 2 fois.

A est donc devant B au classement général.

2.6 – En cas d'égalité après l'application de la règle 2.5

Dans ce cas, les concurrents seront considérés comme ex æquo.

ORDRE DE DEPART ET TETES DE SERIE

Les têtes de séries servent à définir l'ordre de départ des différentes épreuves.
L'attribution des numéros de dossards s'effectue le mercredi soir lors de la clôture des pré-inscriptions.

Si un concurrent n'est pas présent au moment prévu pour son départ, il partira dernier de la manche concernée.

3.3 – Définition des têtes de série et ordre de départ.

Lors de la première épreuve de la saison, les têtes de séries et l'ordre de départ de la première manche sont définis par rapport au classement général de la saison précédente.

Pour les épreuves suivantes, les têtes de série et l'ordre de départ des premières manches sont définis par rapport au classement général de la saison en cours.

3.2 – Ordre de départ des premières manches

Les 15 premiers concurrents du classement sont considérés comme « tête de série ».
Les 7 premiers concurrents sont tirés au sort pour établir la liste de départ de la 1^{ère} à la 7^{ème} place. Un tirage au sort parmi les 8 concurrents suivants est réalisé pour établir l'ordre de départ de la 8^{ème} à la 15^{ème} place. Pour les concurrents au-delà de la 15^{ème} place, l'ordre de départ est fixé par rapport au classement au championnat. Les concurrents préinscrits mais n'étant pas classés au championnat constituent un dernier groupe et leur ordre de départ est tiré au sort.
Les concurrents non préinscrits partiront dans leur ordre d'inscription, après tous les préinscrits.

NB :

Si les 15 têtes de série ne sont pas présentes, le nombre de concurrents tirés au sort diminue d'autant.
En cas d'égalité de points au 15^{ème} rang, le premier groupe peut être augmenté en conséquence.

Exemple 1 :

Les 15 têtes de série sont préinscrites pour une épreuve.
Un tirage au sort définit l'ordre de départ de ces 7 premiers concurrents (1^{ère} à 7^{ème} place).
Un tirage au sort définit l'ordre de départ de ces 7 concurrents suivants (8^{ème} à 15^{ème} place).
Le concurrent classé 16^{ème} du classement général part en 16^{ème} position.
Le concurrent classé 17^{ème} du classement général part en 17^{ème} position.
Etc

Exemple 2 :

Seules 12 têtes de série sur les 15 sont préinscrites pour une épreuve.
Un tirage au sort définit l'ordre de départ de ces 7 premiers concurrents (1^{ère} à 7^{ème} place).
Un tirage au sort définit l'ordre de départ de ces 5 concurrents suivants (8^{ème} à 12^{ème} place).
Le concurrent classé 16^{ème} du classement général part en 13^{ème} position.
Le concurrent classé 17^{ème} du classement général part en 14^{ème} position.
Etc

3.3 – Ordre de départ des secondes manches

Les 15 premiers de la 1^{ère} manche partent en ordre inversé.
Les concurrents suivants partent dans l'ordre de classement de la 1^{ère} manche.

Note : si plusieurs concurrents sont ex-æquo à la fin de la première manche, le concurrent avec le numéro de dossard le plus élevé partira "en premier" lors de la seconde manche.

UTILISATION DES BATONS

L'utilisation des bâtons est tolérée sous certaines conditions. De façon générale, les bâtons doivent rester un outil d'équilibre et de stabilité pour le coureur et non un moyen de prendre de la vitesse. Le non-respect de ces conditions entrainera la disqualification du concurrent :

- Les bâtons doivent être utilisés sur tout le parcours. Si le concurrent part avec des bâtons, il doit finir sa course avec des bâtons.
- Les bâtons peuvent être utilisés pour s'aider à se relever d'une chute ou se rééquilibrer lors d'un ralentissement du concurrent.
- En revanche, ils ne peuvent être utilisés pour se propulser et accélérer après une chute ou sur des zones planes du parcours.

REGLEMENT SPECIFIQUE AU SLALOM

4.1 – Définition de l'épreuve

Epreuve chronométrée se déroulant sur 2 manches.

L'ordre de départ de ces deux manches est défini au paragraphe 3.

Le classement de cette épreuve se fait au cumul des temps des 2 manches.

Le vainqueur de l'épreuve est le concurrent ayant effectué le plus petit temps cumulé.

Si plusieurs concurrents terminent avec le même temps cumulé ils seront considérés comme ex æquo.

En fonction des disponibilités de chaque station ainsi que des conditions de neige, les deux manches pourront se dérouler dans le même tracé ou dans deux tracés différents.

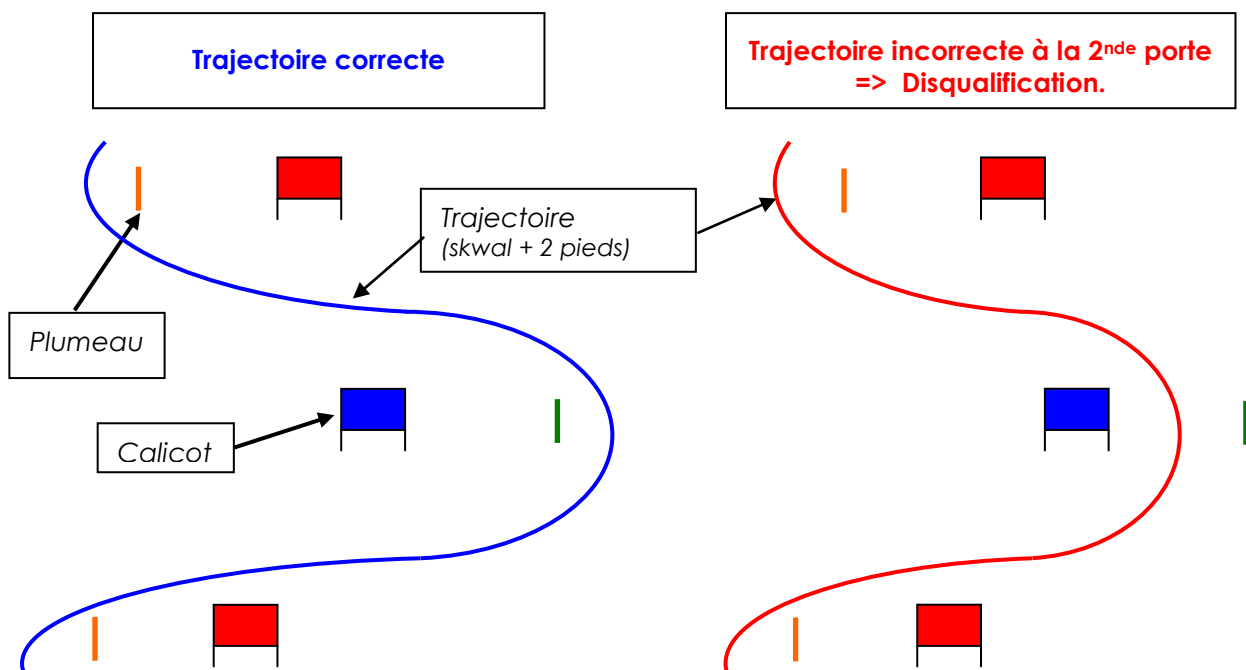
4.2 – Déroulement de l'épreuve

Le tracé est déterminé par des calicots rouge et bleus ainsi que par des plumeaux.

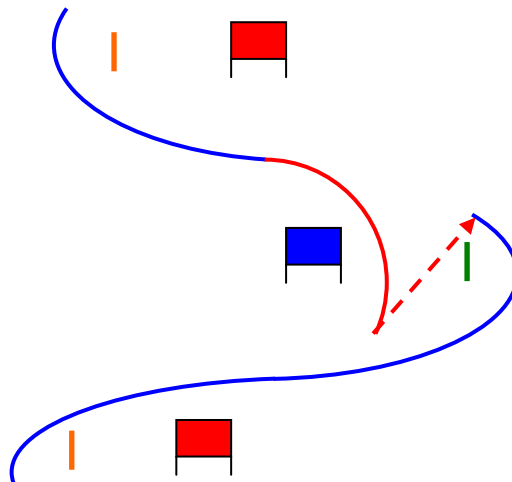
Les calicots servent uniquement à indiquer la position des plumeaux.

Le skwal ainsi que les 2 pieds doivent passer à l'extérieur du plumeau, toutes les autres parties du corps peuvent passer entre le plumeau et le calicot.

Le coureur doit ensuite passer la ligne d'arrivée avec au moins un pied fixé sur la planche.



Un coureur ayant manqué un plumeau peut remonter au niveau de celui-ci (possibilité de déchausser les 2 pieds) et repartir. Dans ce cas il ne sera pas disqualifié.



DISQUALIFICATION

Seront disqualifiés par les organisateurs :

- Les coureurs ayant manqué une ou plusieurs portes/plumeaux.
- Les coureurs passant la ligne d'arrivée sans que le skwal soit fixé au moins à l'un des 2 pieds.
- Les coureurs ne respectant pas le règlement notamment sur l'utilisation des bâtons.

Les coureurs disqualifiés ou ayant abandonné au cours de la 1^{ère} manche pourront toutefois participer à la seconde manche.

Pour cela ils devront se présenter au près des organisateurs **avant** le début de la 2nde manche.

Ils partiront alors **après** le dernier concurrent classé à la première manche.

Le temps effectué à la 2nde manche leur sera alors communiqué à titre indicatif.

Les organisateurs se réservent également le droit de disqualifier :

- Les concurrents passant en virages coupés dans le tracé en dehors de leur descente chronométrée, ceci afin d'éviter de détériorer inutilement le tracé.

La reconnaissance du parcours et l'échauffement doivent donc s'effectuer :

- Soit en dérapage dans le tracé.
- Soit en virages coupés à l'extérieur du tracé.
- Les coureurs ayant un comportement dangereux, anti-sportif ou irrespectueux des règles de bonne conduite, que se soit lors de l'épreuve en question ou sur les pistes en marge de l'épreuve. En effet, l'AES vous rappelle que le championnat a pour but de promouvoir le skwal dans un maximum de stations, et dans ce cadre nous ne pouvons pas nous permettre de faire une mauvaise publicité pour notre sport. Tous les organisateurs sont des bénévoles prenant sur leur temps libre pour vous offrir un maximum de plaisir et de diversité dans la pratique de notre sport.

L'AES se réserve également le droit d'exclure pour la totalité du championnat tout concurrent irrespectueux des règles de bonne conduite.

COURSES PAR ÉQUIPES

6.1 – Définition des équipes

Chaque concurrent est libre de courir en individuel ou de faire partie d'une équipe.

Un concurrent ne peut pas changer d'équipe en cours de championnat.

Un concurrent ayant effectué une ou plusieurs épreuves en individuel, ou n'ayant pas participé aux premières épreuves, peut s'inscrire dans une équipe en cours de championnat. Il fera alors partie de cette équipe jusqu'à la fin du championnat.

Les équipes sont mixtes et non limitée en nombre de concurrents.

6.2 – Classement par équipe par épreuve

Pour qu'une équipe soit classée sur une épreuve, au moins 3 de ses membres doivent terminer l'épreuve. Le classement est effectué en cumulant les positions dans le classement mixte des 3 meilleurs membres de l'équipe.

Seuls les 3 meilleurs membres sont pris en compte pour le classement de l'équipe.

L'équipe ayant le plus petit cumul de position gagne l'épreuve.

Exemple (page suivante) :

Position	Concurrent(e)	Temps	Equipe	Sexe
1	A	56.78	X	Homme
2	B	56.95	Y	Homme
3	C	57.34	X	Homme
4	L	57.89	Y	Femme
5	M	58.32	Z	Femme
6	D	58.63	Z	Homme
7	N	59.12	Z	Femme
8	E	59.29	Y	Homme
9	O	59.36	Z	Femme
10	P	59.93	X	Femme

Le classement par équipe est donc le suivant :

Equipe X : position de A + position de C + position de P, soit $1 + 3 + 10 = 14$

Equipe Y : position de B + position de L + position de E, soit $2 + 4 + 8 = 14$

Equipe Z : position de M + position de D + position de N, soit $5 + 6 + 7 = 18$

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en prenant en compte le classement de leur meilleur membre.

Le meilleur membre de l'équipe X est premier, le meilleur membre de l'équipe Y est second.

Le classement est donc :

1^{ère} – Equipe X : position cumulée = 14, position meilleur membre de l'équipe = 1.

2^{nde} – Equipe Y : position cumulée = 14, position meilleur membre de l'équipe = 2.

3^{ème} – Equipe Z : position cumulée = 18.

6.3 – Classement général par équipe

Pour chaque épreuve, les points sont attribués aux équipes selon le tableau défini au paragraphe 2. Ces points permettent d'établir le classement général par équipe.

6.4 – Challenges des stations

Chaque station accueillant une épreuve de la Skwal-Cup peut, si elle le souhaite, mettre en place un challenge par équipe.

L'équipe gagnant l'épreuve concernée remporte ce trophée.

Ce trophée est remis en jeu l'année suivante.

Le trophée est remporté définitivement par la 1^{ère} équipe à le gagner trois fois consécutivement.

Dans ce cas, au moins un des membres de l'équipe doit avoir participé aux trois épreuves.

REMARQUES

En fonction des conditions de neige et afin d'entretenir le tracé durant l'épreuve, des passages en lissage (= dérapage) dans le tracé entre 2 concurrents pourront être effectués.

Si un concurrent est gêné lors de sa descente chronométrée (par un contrôleur, lisseur ou toute autre personne et/ou objet dans le tracé), il doit impérativement l'indiquer aux organisateurs aussitôt la ligne d'arrivée franchie.

Le concurrent pourra alors, si la gêne est confirmée par les organisateurs, recommencer son passage chronométré.

Dans ce cas le 1^{er} passage est annulé et seul le 2nd est pris en compte pour le classement.